

BERTRIX Conseil communal

# Travaux en perspective à Jehonville-Sart

La traversée routière entre Jehonville et Sart, une histoire d'amiante sur un chantier et la semaine de la mobilité étaient au menu du conseil.

• Yvon JUSSERET

L'axe routier communal qui traverse les villages contigus de Jehonville et Sart est dans un état assez piteux. Dans le cadre du PIC, le dossier de rénovation de cet axe a été approuvé à l'unanimité et va suivre son cours pour des travaux que le bourgmestre Michel Hardy espère voir démarquer cette année.

Le montant total des travaux s'élève à 3 116 754,72 € qui se répartissent comme suit : 1 093 280, 31 € pris en charge par la SPGE pour l'égouttage et 2 023 474, 41 € à charge communale.

## Il y a amiante et amiante !

La destruction du bâtiment des anciens ateliers SNCB a fait apparaître des traces d'amiante sur une infime partie de la toiture. Les matières en question ont fait partie d'une analyse qui révèle la présence de



La traversée de Jehonville vers Sart va faire l'objet d'une rénovation totale pour un montant dépassant les trois millions d'euros.

chrysotile. Sans entrer dans des détails scientifiques et techniques, ce type d'amiante ne présente aucun danger majeur pour la santé comme l'a confirmé le bourgmestre Michel Hardy, rapport à l'appui. Rien à voir avec l'amiante amphibole qui elle présente des dangers au niveau pulmonaire.

Si la question est arrivée sur la table des conseillers, c'est dû à une réflexion émise sur les réseaux sociaux par le conseiller Léon Collin (majorité) et qui parle de « danger pour les riverains ». De quoi soulever l'ire du bourgmestre. « Ce message est destiné à faire peur à la popula-

tion alors qu'il n'y a aucune raison comme je viens de le prouver par le résultat d'études sérieuses. Tu devrais consulter l'entièreté du dossier avant de lâcher pareille information non fondée », clame-t-il.

Un bourgmestre bientôt rejoint par le conseiller Alain Noël (majorité) et médecin généraliste : « Pareille attitude est destinée à mettre le feu au sein de la population alors que ce type d'amiante se disperse à ciel ouvert et ne cause aucun dommage pour les poumons », ajoute-t-il.

Quelque peu « refroidi » par ces arguments, Léon Collin signale simplement qu'il n'avait fait que « son devoir de conseiller » face à un danger potentiel après avoir pris contact avec la police de l'environnement.

Le bourgmestre siffle la fin de la récréation en réitérant le fait que le rapport d'analyse ne fait mention d'aucun danger.

## Semaine de la mobilité

Jean-Pierre Graisse (minorité) interroge le collège communal sur les initiatives prises dans cette optique. « Je suis allé rechercher quelques points que vous

développez lors de la campagne électorale de 2012 et constate que certains engagements restent en suspens », constate-t-il notamment au sujet de navettes de villages vers le centre de Bertrix, une signalisation accrue des passages pour piétons ou encore l'accès pour les personnes à mobilité réduite.

L'échevin Mathieu Rossignol rétorque aussitôt, citant toute une liste de travaux et aménagements effectués en vue de favoriser la mobilité. « Nous n'avons pas attendu la semaine de la mobilité pour agir », répond-il. En 2012, nous avons établi un plan intercommunal de mobilité avec différentes fiches de réalisations à financer. Que ce soit notamment au niveau de l'accessibilité dans les bâtiments communaux, la piste cyclable de la rue de la Gare, la rénovation des trottoirs ou encore la présence de la locomobile. »

S'engageant ensuite des échanges concernant les horaires SNCB et l'ouverture du guichet de la gare de Bertrix. Échanges clôturés par le bourgmestre qui dit attendre le plan de décembre pour réagir si nécessaire. ■

## VITE DIT

### Aide aux accueillantes

Au vu de la saturation au niveau de l'accueil dans les différentes crèches, la Commune de Bertrix a décidé d'octroyer une prime allouée annuellement aux accueillantes conventionnées d'enfants à domicile. Ceci pour un montant de 35 €. Léon Collin (majorité) s'interroge sur le fait de la possibilité d'intervenir également pour l'achat de matériel. La présidente du CPAS, Vinciane Pierrard, signale que le Bilboquet reçoit une aide dans ce sens de la part du CPAS qui a réussi à résorber de manière importante le déficit que présentait cette ASBL.

### Chasse « Batté Pays »

Suite à l'arrêt du SPW qui annule la décision du conseil communal au niveau de la location de cette chasse, les conseillers ont décidé à l'unanimité de repartir de zéro et de reconduire le bail aux anciens locataires au tarif de 42 €/l'hectare.

### Comptes et budget du centre culturel

L'échevin Denis Collard a présenté les chiffres de ces différents comptes et budget signalant que lors d'une précédente réunion, directeur et président du centre culturel étaient venus détailler largement les différentes activités réalisées. Au niveau des chiffres, on note : des recettes pour 603 139, 26 € et des dépenses pour 557 648,11 € avec un boni de 45 491,15 €. L'intervention communale se monte à 149 599 €. On relève également un subside de 120 000 €.

## Quid des herbicides ?

Jean-Pierre Graisse (minorité) souhaite que la Commune diffuse l'information relative aux moyens alternatifs et écologiques de désherbage au niveau de la population et d'organiser une soirée d'information sur le sujet. Le bourgmestre Michel Hardy répond : « Nous avons obtenu la licence pour un désherbage

chimique au niveau des cimetières. Pour ce qui est des autres endroits, plusieurs tests sont à l'étude avec notamment des solutions à base de sel et de vinaigre. Le problème est de trouver le bon dosage car, par exemple, sel et vinaigre rongent le béton. Jusqu'à présent, personne n'a de solution miracle. »

LIBIN

# Des ateliers équilibrés pour les aînés

Une trentaine d'aînés se sont retrouvés à la Maison de village de Libin pour une soirée d'information en vue de participer à des ateliers équilibrés en cas de fractures mais aussi pour la prévention des chutes. Ce programme est organisé avec la Maison médicale et le CPAS de Libin et avec l'aide de la Province. Michèle Marichal, présidente du CPAS rappelle que le but principal de ces ateliers est de permettre aux participants d'acquérir une meilleure condition physique afin de maintenir des comportements préventifs et être autonomes au



Une partie des aînés participant à la soirée d'information.

domicile le plus longtemps possible.

Élodie Blauwart, assistante sociale au CPAS, Marlène Poncelet, kiné et Barbara Mors, ergothérapeute, encadreront les participants à ces ateliers en les conseillant comme adapter parfois son habitation, veiller à sa nourriture, disposer de bonnes chaussures. D'après l'OMS, les chutes sont la 2<sup>e</sup> cause des décès et une personne sur 3 de plus de 65 ans est victime d'une chute, un nombre porté à 1 personne sur 2 pour les plus de 80 ans. De plus, 40 % de ces personnes ayant chuté et ne

pouvant se relever avant 3 h ne peuvent survivre. La réunion est suivie de trois témoignages de personnes ayant participé à des ateliers d'équilibrés à Wellin et Tellin.

## Début le 5 septembre

22 séances sont prévues dès le 5 septembre les mardis et les jeudis de 10 h 30 à 12 h à la Maison de village. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire au CPAS de Libin : 061 655 727. Le prix est fixé à 45 € pour tous les ateliers mais la mutuelle intervient sur le montant de cette inscription. ■ M.Gt.